



Mon employeur n'admet pas ses torts et me rejette la faute.

Par **vahinerii**, le **17/07/2012** à **09:39**

Bonjour, rnrnje suis vahinerii de la polynésie française: je vous fais juste un résumé de ce que j'ai subi depuis mon AT. rnrnTout à commencé en octobre 2005 lorsque j'ai eu des douleurs au dos mais d'après le diagnostic en 2006 j'ai un début d'hernie discal pas trop grave. J'ai donc eu mon AT le 04/11/2008 en portant des charges lourdes, j'ai subi plusieurs interventions à la colonne vertébrale depuis 2009 jusqu'à 2012. Il n'a pas suivis les restrictions de la médecine du travail depuis que cela à été fait en 2008. rnj'ai joints mes pièces qui justifies que mon employeur est en faute grave. rnrnMon employeur parle de mes restrictions anciennes ou la médecine du travail dit en 07/2008 que je suis apte avec restriction et qu'il a fait son possible pour me chercher un poste pour ma situation, que je n'aie pas signaler ma AT lors de mon AT. Et que je ne lui ais pas dis pour COTOREP (bon ça c'est je ne savais pas que je devais lui dire) bref! ensuite il cite la situation de mes soucis d'enfants dans mes problèmes de santé, et j'en passe... rnrnMa question est: j'ai les raisons qui prouve le pourquoi de chaque accusation que verbale. Car je n'aie pas pensé à prendre un interphone pour enregistrer chaque dire de chaque personne qui été concerné par contre j'ai des personnes qui est au courant mais qui sans harceler moralement par notre chef de centre. rnQue dois faire??? merci